



Le 15 février 2004

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à une consultation sur les lignes directrices de l'Union européenne relatives à la politique foncière. Ce projet de lignes directrices visant à faciliter l'élaboration d'une politique foncière et la mise en œuvre de réformes foncières dans les pays en développement a été conçu sous la direction du groupe d'étude de l'Union européenne sur le régime foncier.

À la demande de l'Union européenne, de ses États membres et de la Commission européenne, la Coalition internationale pour l'accès à la terre organise une consultation afin d'aider l'Union européenne à élargir la participation à l'élaboration de cette politique. La Coalition souhaite non seulement consulter ses membres – organisations de la société civile et organisations intergouvernementales –, mais aussi obtenir l'avis de l'ensemble de la société civile. La Commission européenne, qui a été l'un des fondateurs de la Coalition, est l'une des 14 organisations qui siègent actuellement au Conseil de la Coalition, organe directeur de cette dernière.

Les lignes directrices doivent aider à créer un cadre commun permettant à l'Union européenne de faciliter, par l'intermédiaire de la Commission européenne et de programmes bilatéraux d'États membres, la mise au point de procédures de réforme foncière dans des pays en développement. La consultation organisée par la Coalition a principalement pour but de répondre à des questions telles que le fait de savoir si ces lignes directrices sont susceptibles:

- d'offrir une structure capable de faciliter la mise au point de procédures nationales;
- d'encourager la participation active de toutes les parties prenantes;
- de cerner le rôle relatif des donateurs et des organismes techniques;
- d'améliorer la coordination du soutien apporté par les donateurs (en particulier l'Union européenne) à la réforme foncière au niveau des pays.

J'en viens maintenant aux divers aspects de cette consultation.

Le document

Le projet de lignes directrices, joint à la présente lettre, contient deux sections: i) le cadre stratégique (1^{ère} partie); et ii) des directives opérationnelles (2^{ème} partie). Chaque organisme (Commission européenne et États membres) approuvera parallèlement, en interne, les lignes directrices tandis que la Commission soumettra pour examen, au Conseil de l'Union, un document d'orientation. Les commentaires reçus dans le cadre de cette consultation électronique seront pris en considération par le Conseil lorsqu'il rédigera ses conclusions. Ils seront également examinés par les organismes de la Commission européenne et des États membres et seront pris en compte dans la version finale des lignes directrices établie par le groupe d'étude de l'Union européenne.

Le calendrier

La chronologie du parachèvement de la politique est conditionnée par le fait qu'il est demandé au Conseil de l'Union européenne de prendre une décision concernant une politique communautaire au début d'avril 2004. Compte tenu des procédures d'approbation applicables, la consultation durera environ quatre semaines pour s'achever le vendredi 12 mars 2004.

Participation et transparence

La consultation vise à donner à votre organisation l'occasion de s'exprimer ouvertement, en vous invitant à présenter vos idées et opinions sous la forme qui vous conviendra le mieux.

Cependant, lorsque vous examinerez la politique, veuillez aussi donner votre opinion sur:

- ses points forts et ses faiblesses;
- les modifications que vous recommanderiez, y compris d'ordre rédactionnel;
- les idées, concepts ou paragraphes qui pourraient être ajoutés pour consolider les lignes directrices, en indiquant l'emplacement de chacun d'entre eux dans le document.

Veuillez également préciser, sauf pour les commentaires généraux, le numéro de paragraphe pertinent de façon que nous puissions faire bon usage de votre commentaire.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre remettra à toutes les organisations contributrices un exemplaire du rapport et des recommandations présentés à l'Union européenne. Il se peut également que soient formulées d'importantes opinions ou suggestions qui, même si elles ne sont pas partagées par un grand nombre de contributeurs, peuvent néanmoins présenter pour l'Union européenne un grand intérêt. Il sera fait dûment référence à ces points de vue dans le rapport.

La consultation s'effectuera par messagerie électronique, les messages devant être envoyés à l'adresse landconsultation@ifad.org. La Coalition est un organisme autonome siégeant au FIDA, à Rome.

La Coalition diffusera périodiquement, par voie électronique, des bulletins d'information tout au long de la consultation et publiera sur son site web, www.landcoalition.org, les messages reçus dans leur langue d'origine. Dans l'éventualité où vous souhaiteriez répondre à un message publié sur le site web ou soulever des questions que vous souhaiteriez voir examiner, vous pouvez également le faire en envoyant un message électronique à l'adresse ci-dessus; la Coalition inclura vos commentaires dans ses bulletins électroniques envoyés à l'ensemble des participants et les publiera sur son site web.

Des consultations de cette nature peuvent s'effectuer de différentes manières en utilisant différents moyens. En prévision du présent exercice, certaines organisations ont préconisé de tenir des réunions afin de tirer parti de l'intérêt notoire que présente le «face à face». D'autres ont estimé que l'utilisation de plus en plus acceptée des moyens électroniques pouvait permettre d'élargir la participation. Bien que ce soit la méthode électronique qui ait été retenue, il n'est pas exclu que soient organisées, dans le contexte de la procédure et la méthode à appliquer pour faire comprendre la politique finale et faciliter sa mise en œuvre, des manifestations régionales et nationales.

Langues de travail

Le document est disponible en anglais, français et espagnol. Vous êtes invités à répondre dans l'une de ces trois langues, ou encore en arabe ou en portugais.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre remercie l'Union européenne d'avoir lancé, pour cette consultation, une invitation publique. J'espère que votre organisation partagera cet intérêt et saisira l'occasion qui lui est donnée d'exprimer vos idées.

Veuillez agréer, chers collègues, les assurances de ma haute considération.

Bruce H. Moore



Administrateur